ASSOCIATION POUR LES DROITS DES ACCIDENTÉS - L'ADA

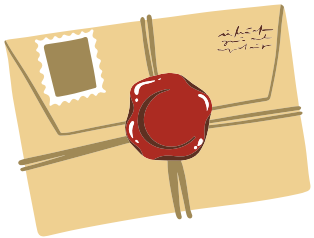

DEMANDE DE RÉOUVERTURE D'UN DOSSIER D'INDEMNISATION À LA SAAQ

Parce qu'un accident laisse parfois des traces qui réapparaissent avec le temps.

📌 Avis important

Ce document est fourni **strictement à titre informatif** et **ne constitue pas un avis juridique**.
L'Association pour les droits des accidentés - L'ADA n'est pas un cabinet d'avocats et ses membres **ne sont pas membres du Barreau du Québec**.

***NB**: Ce modèle doit être adapté à chaque situation personnelle, et nous encourageons toute personne à consulter un avocat pour obtenir un avis juridique approprié.*

Tant qu'il y a des séquelles, il y a des droits à faire valoir.

📌 SPÉCIMEN – DEMANDE DE RÉOUVERTURE D'UN DOSSIER D'INDEMNISATION

(À adapter selon votre situation personnelle)

Ce modèle de lettre peut être utilisé par toute personne accidentée de la route qui souhaite faire réévaluer ses droits, notamment réactivé son dossier à tout moment en cas :

- de **rechute** ou de **récidive**,
- d'**aggravation de la condition de santé**,
- ou de **besoins nouveaux non évalués ou non couverts** jusqu'à présent.

[Votre prénom et nom]
[Adresse complète]
[Téléphone]

[Votre numéro de dossier]

À transmettre à :
Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ)
Direction des indemnités – Révision administrative
333, boul. Jean-Lesage
C. P. 19600, succ. Terminus
Québec (Québec) G1K 8J6

[Date]

Objet : Demande de réouverture de dossier d'indemnisation – Accident de la route

Madame, Monsieur,

Je vous écris aujourd'hui afin de **demander la réouverture de mon dossier d'indemnisation à la SAAQ**, à la suite de l'accident de la route dont j'ai été victime le [date de l'accident, si connue].

Mon état de santé a changé depuis la dernière décision rendue dans mon dossier. Certaines de mes blessures se sont aggravées, d'autres impacts sont apparus avec le temps, ou des éléments n'ont pas été pleinement pris en compte au moment de l'évaluation initiale.

🔁 Rappel important : un dossier n'est jamais fermé de façon définitive

Nous rappelons avec respect que **le dossier d'un accidenté n'est jamais fermé de façon permanente**. Il peut être **réactivé à tout moment** en cas :

- de **rechute** ou de **récidive**,
- d'**aggravation de la condition de santé**,
- ou de **besoins nouveaux non évalués ou non couverts** jusqu'à présent.

✍️ Ma demande

Je vous demande de bien vouloir :

1. Accuser réception de cette demande ;
2. Réévaluer ma situation à la lumière des changements récents ;
3. M'informer des démarches à suivre pour obtenir, s'il y a lieu, les indemnités, soins ou services auxquels je pourrais avoir droit.

Des documents médicaux complémentaires pourront être fournis si nécessaire pour appuyer cette démarche.

Je vous remercie de votre attention et de votre collaboration dans ce processus. Cette demande est faite en toute bonne foi, dans l'objectif de faire reconnaître les impacts réels de mon accident et de rétablir un soutien juste et adapté à ma situation actuelle.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

[Signature]
[Nom en lettres moulées]

C'est à vous d'agir.

Faites votre demande, gardez des preuves, et n'hésitez pas à vous faire accompagner.

🗨️ Besoin d'aide ? Des questions ?

Nous sommes là pour vous accompagner dans ce processus complexe et souvent déroutant.

L'INFORMATION, C'EST LE POUVOIR. EXIGEZ LA VÔTRE.

® Association pour les droits des accidentés – L'ADA. Tous droits réservés

Ce document est strictement réservé à l'usage personnel des membres de l'ADA. Seuls les membres dûment inscrits sont autorisés à utiliser, adapter ou reproduire son contenu, en tout ou en partie, dans le cadre de leur propre dossier personnel.

Toute reproduction, archivage, adaptation, traduction, diffusion ou utilisation à des fins autres que personnelles ou non conformes aux objectifs de l'ADA, sous quelque forme que ce soit (électronique, mécanique, audio, visuel ou autre), est strictement interdite sans l'autorisation écrite préalable de l'ADA ou des auteurs.

L'ADA
Tél: (514) 742-3873
Courriel: association.droits.accidentes@gmail.com